



## COMMUNIQUE

1 Habitant = 1 voix, il faut accorder le droit de vote aux résidents étrangers

Depuis des années le Parti communiste affirme, aux côtés de ses élus, l'importance d'étendre le droit de vote aux résidents étrangers extracommunautaires. **Dans la période de crise et de tension que nous vivons, les communistes de Saint-Denis estiment qu'il est urgent de donner des signes d'ouverture démocratique et de développement de la citoyenneté.** Les hommes et femmes, qui vivent, travaillent, payent des impôts et participent à la vie publique, devraient avoir le droit de vote comme c'est déjà le cas pour les citoyens européens. Les reculs du gouvernement à ce sujet sont extrêmement préoccupants et participent de la désillusion qui s'étend dans la population.

**Didier Paillard, Maire de Saint-Denis, a été le premier en France à organiser, en 2006, un référendum local sur cette question. Il avait alors le soutien du premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande.** Si monsieur Paillard maintient sa position en lançant depuis quelques jours une campagne d'affichage « Un habitant = 1 voix », il semble en être autrement du président de la République qui se réfugie derrière des arguments fumeux pour justifier son renoncement.

Si l'adoption du projet par le congrès est trop incertaine, il faut passer par un référendum et si les Français ne sont « pas prêts », comme semblent l'affirmer certains responsables socialistes, il faut mener le débat. **Conduire une politique de Gauche, réussir le changement, c'est faire preuve de courage politique, assumer la bataille et ne pas reculer devant la droite et ses alliés.**

- **Nous appelons le chef de l'Etat à réviser sa position et à organiser un grand débat national suivi d'un référendum sur l'élargissement du droit de vote aux résidents étrangers extracommunautaires.**
- **La Section de Saint-Denis du PCF, n'a de cesse de se battre, aux côtés des habitants, pour la conquête de droits nouveaux et l'élargissement de la démocratie. Ce sujet sera d'ailleurs traité lors d'un atelier ouvert aux sympathisants le 7 décembre à 19 H dans les locaux de la section, 37 Bis Rue Paul Eluard.**

Le Bureau de Section